

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mil seize le vingt-neuf septembre deux mil seize à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Patrick COCHON, Yves TOUCHAIN, Raymond BEY, Manuela CIZEAU, Johanna CLAUZEL, Daniel FUSIL, Sandra GAUTHIER, Carole LE BRETON, Thierry TOUTAIN, André VANNEAU

Absents excusés : Mmes Michelle MANCEAU, Marine RABIER, M. Jean-Louis FRANCHET ayant donné procuration à Patrick COCHON,

Secrétaire de séance : Johanna CLAUZEL

Ordre du jour :

1. ONF : Suivi de l'aménagement de la forêt communale – Proposition d'inscription de coupes à l'état d'assiette 2017
2. Projet d'aménagement du carrefour rue de Villeny / Rue de Romorantin : mission au CAUE
3. Fiscalité locale directe (abattement, exonération sur taxe d'habitation, taxe foncière)
4. Organisation du banquet du 11 novembre
5. Questions diverses

1. ONF – proposition de coupe à l'état d'assiette 2017

L'aménagement en vigueur de la forêt communale prévoit la réalisation de coupes sur certaines parcelles pour 2017

Nature de la coupe	Parcelle	Type de coupe	Surface à passer	Type de vente	Mode de vente
Régénération	8A	Relevé de couvert *	0.89 ha	Sur pied	Appel d'offres
Régénération	13 U	Relevé de couvert*	3.2 ha	Sur pied	Appel d'offres
Amélioration	10U**	Eclaircie	3.93 ha	Sur pied	Cession chauffagiste

* Relevé de couvert : cette phase de mise en lumière du sol consiste à exploiter tous les petits bois sous les semenciers qui seront conservés dans un premier temps afin d'obtenir des graines pour le renouvellement de la parcelle.

** La parcelle 10U n'est prévue en coupe durant l'aménagement qu'en 2018 : dans un souci d'étalement de la fourniture de bois de chauffage aux habitants, il est proposé de la passer cette année, d'autant que cette parcelle très pauvre, ne fournira pas un volume suffisant pour une commercialisation envers un professionnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- A pris connaissance et accepté l'état d'assiette des coupes réglées proposées par l'ONF pour l'exercice 2017 selon le tableau récapitulatif ci-dessus.
- A maintenu le tarif des stères délivrés aux cessionnaires à 6 € du stère.

2. Projet d'aménagement du carrefour rue de Villeny / Rue de Romorantin : mission au CAUE

Monsieur le Maire a informé l'assemblée des projets qui pourraient être envisagés sur les prochains exercices, notamment :

1. l'aménagement du carrefour Rue de Villeny/Rte de Romorantin suite à l'acquisition de la maison « Maincion » frappée d'alignement
2. les travaux d'isolation de la Salle des Fêtes.

Pour ce faire, il est proposé d'en confier l'étude au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) dont l'aide vient en amont de la maîtrise d'œuvre et permet d'élaborer des scénarios utiles à la réflexion.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

- A émis un avis favorable à la consultation du CAUE pour l'étude des projets
- Donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce dossier et notamment signer les pièces relatives à cette affaire.

3. Fiscalité locale directe (abattement, exonération sur la taxe d'habitation, taxe foncière)

Les conseillers municipaux ont été informés de la possibilité des collectivités de moduler l'assiette des impôts directs en décidant d'abattements ou exonérations, encadrés par la loi. (Abattement et/ou exonération sur la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti et non bâti) et un tableau récapitulatif leur a été adressé.

Le conseil municipal a décidé de confier à la commission des finances l'impact financier des abattements et/ou exonérations qui pourraient être retenus pour une décision en 2017 (application en 2018).

4. Organisation du banquet du 11 novembre - Participation financière

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- A décidé de maintenir la gratuité du repas pour les présidents d'association, les pompiers volontaires retraités, les porte-drapeaux et les conseillers municipaux en exercice.
- A fixé la participation financière à 25 € pour les habitants de la commune, 35 € pour les habitants des communes extérieures
- A souhaité une inscription des participants avant le 20 octobre pour une bonne gestion des réservations (nombre de places limitées à 70 personnes).

5. Questions diverses

- a) Chauffage Eglise :** Monsieur le Maire fait savoir que le système de chauffage au gaz de l'église est totalement obsolète et qu'il est urgent de procéder à son remplacement. Après études, il s'avère que le chauffage électrique est plus économique et ne nécessite aucune maintenance.

Le cout de la dépense est estimé à 20 000 € HT.

Après discussion, le conseil municipal a donné un accord de principe pour le renouvellement du système de chauffage sous réserve d'aides financières qui seront demandées auprès du Conseil Départemental et autres organismes.

- b) Organisation du Téléthon les 2 et 3 décembre 2016**

Mme E. FOUCHER rend compte de la première réunion qui a eu lieu le 21 septembre qui a dégagé des idées d'animations :

- Soirée zumba organisée par La Famille Rurale dès le vendredi soir
- Guirlande de fanions vendus 0.50 à 1 € au profit de l'opération
- Tombola organisée par le « Cochonnet Dhuizonnais »

Autres animations proposées :

- Vente de soupe chaude, crêpes
- Séances de maquillage pour enfants

Une seconde réunion est programmée le 19 octobre à 19h salle de réunion de la mairie.

- c) Synthèse de l'enquête de satisfaction des TAP**

Une enquête de satisfaction a été menée auprès des parents et des enfants qui ont participé aux TAP durant l'année scolaire 2015/2015 :

85% des enfants ont une très bonne opinion sur les tap

68 % des parents ont une bonne opinion, 32 % une très bonne opinion

Parmi les activités préférées, on relève le sport et la cuisine ; la musique est l'activité la moins appréciée. Il est utile de s'interroger sur cette animation d'autant que le prix horaire a doublé (39 €/h).

Les activités de cette année sont axées sur le thème « environnement » et lors de l'opération « nettoignons la nature » les enfants ont collecté 27 kg de déchets dans le centre du village en 1H30.

Des activités toujours en liant avec la nature sont envisagées avec les résidents de la MARPA : bricolage à partir de végétaux, dégustation de châtaignes cuites ...

- d) Remerciements de la famille BOURILLON** pour le témoignage de sympathie formulé par le conseil municipal lors du décès de M. Michel BOURILLON.

Questions de l'assemblée :

- M. VANNEAU interroge sur le projet P&V ?
 - o M. BUFFET : L'autorisation de défrichement a été accordée, l'arrêté affiché et constaté par voie d'huissier.

Le groupe Pierre et Vacances est toujours intéressé mais avec un investissement financier conséquent des collectivités locales.

Une position définitive sera prise en fin d'année.

- M. TOUCHAIN souhaite connaître l'avancée du dossier de construction du Centre de Secours
 - o M. BUFFET précise que la commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour l'ouverture des plis le 26 septembre ; l'analyse des offres sera présentée le 13 octobre.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 20H30

CR validé par J. CLAUZEL le 13/10/2016